

FINANCES

DÉPENSES ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de novembre 2014 au montant total de 557 930.48\$ incluant les taxes et ont autorisé les paiements et les versements des contributions.



BUDGET 2015 ET TAUX DE TAXATION ☞

Toute la population est invitée à la séance spéciale du 15 décembre à 20h pour la présentation des prévisions budgétaires ainsi que des taux de taxation 2015. La séance spéciale sera suivie par la séance ajournée de décembre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DOSSIERS ☞ Voici la liste des différents dossiers traités :

- Avis de motion règlement sur le commerce de regrattier, recycleur et prêteur sur gages;
- Vente d'un terrain dans le Quartier des Pionniers;
- Ministère des Transports du Québec : Acceptation de travaux subventionnés;
- Plan d'intervention en infrastructures routières dans la MRC Domaine-du-Roy;
- Achat de pneus pour le tracteur municipal;
- Plan triennal de distribution des immeubles pour la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;
- Contribution de 50¢ per capita pour la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy;
- Acceptation du plan d'actions du comité local de MADA (Municipalité Amie Des Aînés);
- Nomination de membres au comité consultatif en urbanisme de la Municipalité;
- Consultation publique du 3 décembre sur l'avenir de l'église;
- Fondation Henri-Roy (60\$);
- Budget 2015 de la Corporation du Transport adapté;



SAPINS DU BON SENS ☞ Il y aura récupération des sapins de Noël. Vous devez les déposer à l'arrière du garage municipal avec **toutes** les décorations (**glacons**) enlevées **avant** le 10 janvier 2015.



PROGRAMMES INCITATIFS À L'ÉTABLISSEMENT ☞

La Municipalité de La Doré a très à cœur la revitalisation de son milieu et a adopté divers programmes afin d'inciter de nouveaux citoyens à venir s'installer chez-nous et d'inciter les jeunes à demeurer à La Doré. Parmi ces incitatifs, le programme d'établissement prévoit une subvention de 1 500\$ pour les nouveaux arrivants et de 1 000\$ pour les jeunes de 18 à 35 ans qui désirent acquérir une première résidence à La Doré. Soulignons qu'une demande de subvention a été acceptée lors de la séance régulière de décembre. Également, monsieur Pierre-Paul Lalancette a remis la subvention au propriétaire ainsi que des informations sur notre milieu. Le conseil municipal lui souhaite du succès dans son projet de vie.



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORÉ ☞

Les membres du conseil ont accepté les prévisions budgétaires de l'OMH. La participation de la Municipalité s'élève à 9 897\$ qui sera portée au budget 2015. Ils ont également accepté des modifications au budget 2014 pour 327\$ de plus pour la contribution municipale.



SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN, SAINT-PRIME, LA DORÉ ☞

Le budget 2015 du service incendie Saint-Félicien, Saint-Prime, La Doré a été déposé à la séance régulière de décembre. La quote-part de la Municipalité pour 2015 sera de 89 913.20\$ (8.65%) sur un budget total de 1 039 459\$ pour les services regroupés.



MARCHE DE NOËL ☞

La traditionnelle marche de Noël se déroulera le 21 décembre. Le départ aura lieu à l'église à 18h30. À votre arrivée au Moulin des Pionniers, des activités gratuites vous seront proposées.



HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES ☞

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement. Pour les **urgences**, communiquez au **418-618-1508**.



CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2015 ☞

Comme exigé par la Loi, les membres du conseil municipal ont accepté le calendrier des séances régulières pour 2015 comme suit :

| | |
|---------------------|----------------------------|
| lundi, 12 janvier | lundi, 2 février |
| lundi, 2 mars | lundi, 13 avril |
| lundi, 4 mai | lundi, 1 ^e juin |
| lundi, 6 juillet | lundi, 17 août |
| lundi, 14 septembre | lundi, 19 octobre |
| lundi, 2 novembre | lundi, 7 décembre |

Les séances régulières débutent à 20h. Si nécessaire, des séances régulières ajournées et des séances spéciales peuvent être ajoutées au calendrier. Les séances comportent toujours deux périodes de questions (début, fin).

COMMUNAUTAIRE



CENTRE DES LOISIRS ☞

Veillez prendre note que la salle arrière du Centre des Loisirs est disponible pour le 31 décembre prochain. Pour réservation, communiquez au 418-274-3430 et demandez Ghislain Perron.

Le comité du Centre des Loisirs informe également la population que, comme l'an passé, vous devez donner votre nom à Ghislain Perron (418-274-3430) pour participer au tirage au sort de nos salles pour le temps des **Fêtes 2015**. Le tirage au sort aura lieu à la première réunion du comité le mercredi 21 janvier 2015.



MOULIN DES PIONNIERS ☞ La Corporation du Moulin des Pionniers fera encore cette année le tirage au sort des locations du chalet ou de la salle du Grand camp. Afin de permettre à tout le monde de façon équitable d'avoir la chance de vivre une expérience agréable dans un décor féerique, le tirage aura lieu mardi le 13 janvier 2015. Pour participer téléphonez au 418-256-8242.



DISPOSITION DES CENDRES ATTENTION AUX RISQUES D'INCENDIE ☞ Le Service de sécurité incendie tient à rappeler à toute la population qu'il est extrêmement important d'attendre que les cendres soient complètement refroidies avant d'en disposer. Bien que la chaleur et l'ambiance du feu de foyer soient très appréciées, il faut garder à l'esprit que la disposition sécuritaire des cendres évitera de transformer ce plaisir agréable en incendie catastrophique de votre résidence, et même dans certains cas, en perte de vie injustifiable.

Chaque année, des incendies sont occasionnés par des cendres chaudes placées dans des bacs combustibles entreposés près des bâtiments.

En effet, les cendres demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion. Afin qu'elles refroidissent sans danger, celles-ci doivent être déposées dans une chaudière métallique recouverte d'un couvercle métallique adapté et déposée à l'extérieur sur une surface incombustible pendant sept jours, afin qu'elles soient entièrement refroidies.

Afin d'activer le processus de refroidissement, le service de sécurité incendie vous recommande de retourner les cendres à quelques reprises, à l'intérieur du contenant métallique. Les cendres chaudes placées dans une boîte, un sac, une poubelle, un bac ou tout autre contenant combustible représentent un énorme risque d'incendie. Il est essentiel de s'assurer que celles-ci sont entièrement refroidies avant d'en disposer.



INFORMATIONS INCENDIE 5541, RUE DES PEUPLIERS ☞ La brigade de La Doré a été appelée pour un incendie de ferme au 5541, des Peupliers le 21 novembre 2014 à 7h20.

Dès l'alerte initiale, une équipe de la caserne de Saint-Félicien a été appelée en renfort. Lorsque l'autopompe de La Doré arriva sur les lieux, 6 minutes plus tard, l'équipe de 4 pompiers a déployé une attaque initiale et a réussi à maîtriser l'incendie rapidement. Compte tenu de l'efficacité d'intervention des pompiers du secteur, l'équipe de renfort de Saint-Félicien n'a pas été nécessaire. L'équipe du secteur de La Doré a réalisé une intervention très efficace compte tenu que 12 pompiers ont répondu à l'appel.

Un autre fait intéressant concernant cette intervention est que les propriétaires ont réussi, avec les extincteurs en place, à contenir l'incendie dans son lieu d'origine avant l'arrivée des pompiers. Le préventionniste-inspecteur du service de sécurité incendie avait inspecté ce bâtiment en 2009 et des extincteurs portatifs avaient été demandés suite à l'inspection. Grâce à la collaboration du propriétaire qui a obtempéré à faire installer les extincteurs, cette action préventive lui a permis de sauver son bâtiment et son bétail. La cause de l'incendie est en raison d'une défaillance mécanique ou électrique d'un mélangeur à foin.

Source : Olivier de Launière, Directeur Service de sécurité incendie



CHORALIES DU 150^E DE ST-FÉLICIEN ☞ Dans le cadre des Fêtes du 150^e de St-Félicien, la Chorale Les Amis d'la Chanson offrira, de concert avec La Gaillarde, un spectacle de Choralies (rassemblement de chorales régional) le 19 avril 2015 à l'Hôtel du Jardin. Si vous voulez vous joindre à nous pour cet événement en tant que choriste, vous êtes les bienvenus. La session débutera début janvier.

Pour informations : Céline G.Hébert 418-679-0574



COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS ☞ Le maire a déposé le plan de répartition et de distribution des immeubles de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Ce dernier démontre que l'école Maria-Goretti de La Doré demeurera ouverte pour les trois prochaines années avec une population étudiante qui devrait passer de 98 à 103 élèves en 2017-2018.



BRANCHE-OUEST ENTRETIEN ROUTE L-211 ☞ En raison de l'évolution des besoins et des activités dans le secteur # 3 (Branche-Ouest) des TNO de l'Ashuapmushuan, le conseil municipal a adopté une résolution par laquelle elle informe la MRC Domaine-du-Roy de sa décision de mettre fin au protocole d'entretien hivernal de la route L-211. Cependant, l'entretien du chemin sera maintenu jusqu'au poste Chamouchouan d'Hydro-Québec dont les installations de transformation, de stabilisation et de transport sont sous la juridiction de la Municipalité de La Doré. La Municipalité est disposée à participer positivement comme partenaire dans l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de coordination et de gestion de la voirie forestière dans sa proximité et sur son territoire.

ENTREPRENEURSHIP

CLD DOMAINE-DU-ROY ☞ La MRC Domaine-du-Roy a accepté le budget du CLD Domaine-du-Roy à la hauteur de 850 672\$ pour 2015. Ce dernier est moindre de 443 842\$ en raison d'une diminution de la participation gouvernementale de 332 779\$. Différentes propositions pour maintenir les services aux entreprises seront examinées durant l'année 2015. Les entrepreneurs peuvent continuer de recevoir les services du CLD Domaine-du-Roy pour le démarrage ou la mise à niveau de leur entreprise au cours de l'année 2015.

*PARTICIPER EN GRAND
NOMBRE À LA*

*TRADITIONNELLE MARCHÉ
DE NOËL*

*LE DIMANCHE, 21 DÉCEMBRE
À COMPTER DE 19H À
L'ÉGLISE DE LA DORÉ.*

*JOYEUSE PÉRIODE DES FÊTES
À TOUS !*

